



# CHARTRE DE L'ÉDUCATEUR

## Préambule

L'éducateur est le garant de l'image du FC ISSY et de son projet pédagogique.

Il œuvre à la transmission des valeurs sportives et citoyennes du club, tout en accompagnant le développement technique, physique et humain de chaque licencié.

La présente charte a été validée par le Comité de Gestion du FC Issy et s'applique à l'ensemble des Educateurs.

## 1. Exemplarité et Posture

- Être un modèle : Adopter en toute circonstance une attitude, une tenue et un langage exemplaires, reflétant les valeurs du club.
- Faire preuve de maîtrise de soi : Rester calme et digne face aux enjeux sportifs, aux décisions arbitrales et aux situations de tension.
- Garantir l'équité : Traiter chaque joueur avec impartialité, respect et bienveillance, sans discrimination ni favoritisme.

## 2. Mission Pédagogique

- Placer la formation au cœur du projet : Privilégier la progression, l'apprentissage et l'épanouissement des jeunes avant la recherche exclusive du résultat.
- Préparer et structurer : Arriver en avance aux séances et aux rencontres afin d'organiser un encadrement rigoureux, sécurisé et adapté aux objectifs pédagogiques.
- Encourager le dialogue : Instaurer une communication constructive avec les joueurs, les parents et l'ensemble de l'encadrement.

### **3. Éthique et Sécurité**

- Assurer la protection des licenciés : Veiller à la sécurité physique et morale des joueurs et garantir un environnement sain et respectueux.
- Promouvoir le respect des règles : Inculquer le respect absolu de l'arbitre, des adversaires et des lois du jeu.
- Adopter une conduite responsable : S'interdire toute consommation de tabac ou d'alcool en présence des mineurs et lors des activités du club.

### **4. Engagement envers le Club**

- Travailler en équipe : Collaborer activement avec les autres éducateurs et le comité de gestion afin d'assurer la cohérence du projet sportif.
- Communiquer efficacement : Informer les parents de manière claire, régulière et professionnelle (convocations, organisation, informations pratiques).
- Respecter les infrastructures : Veiller au bon usage, au rangement et à la préservation du matériel et des installations.

### **5. Discipline et sanctions**

Tout manquement aux dispositions de la présente charte pourra entraîner des sanctions disciplinaires (avertissement, suspension temporaire ou exclusion définitive), décidées par le comité de gestion du club.

Charte validée par le Comité de Gestion du FC Issy

Date de validation : 19/06/2026

Version : 1.0